

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/6781
13 octobre 1965
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE EN DATE DU 13 OCTOBRE 1965 ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'INDE

J'ai l'honneur de signaler les nouvelles violations ci-après de l'accord
de cessez-le-feu par le Pakistan :

JAMMU ET CACHEMIRE

Secteur de Tithwal

i) Le 10 octobre 1965, des éléments pakistanais ont déclenché un tir
de mortiers de 81 mm contre les troupes indiennes dans un secteur situé à 7 miles
au nord et à 6 miles au nord-est de Tangdhar.

ii) Le 11 octobre 1965, des troupes pakistanaises, appuyées par de
l'artillerie, ont lancé deux attaques contre une position indienne dans un secteur
situé à 7 miles au nord de Tangdhar. On attend des précisions.

iii) Le 11 octobre 1965, à 5 h 45, un bataillon et une compagnie
pakistanais ont attaqué une position indienne dans un secteur situé à 6 miles au
nord-nord-ouest de Tangdhar. L'attaque a été appuyée par de l'artillerie, des
mortiers et des mitrailleuses.

Secteur de Punch

iv) Dans la nuit du 9 au 10 octobre 1965, des soldats pakistanais ont
été vus aménageant des positions nouvelles dans un secteur situé à 8 miles au
nord-nord-ouest de Punch.

Secteur de Mendhar

v) Le 10 octobre 1965, des éléments pakistanais ont déclenché un tir
de mortiers de 4,2 pouces et de 91 mm et de mitrailleuses contre les positions
indiennes dans plusieurs secteurs situés respectivement à 7 miles à l'ouest, à
4 1/2 miles au nord-ouest et à 7 1/2 miles au nord-ouest de Mendhar et à 8 miles
à l'ouest de Rajauri.

vi) Dans la nuit du 11 au 12 octobre 1965, des éléments pakistanais ont déclenché un tir d'artillerie de campagne et de mortiers contre une position indienne dans un secteur situé à 6 miles à l'ouest de Mendhar.

Secteur de Naushahra

vii) Le 10 octobre 1965, des éléments pakistanais ont déclenché un tir d'artillerie et de mortiers de 81 mm contre les troupes indiennes dans deux secteurs situés respectivement à 4 miles à l'est-sud-est et à 4 miles au sud de Jhangar

viii) Dans la nuit du 11 au 12 octobre 1965, des éléments pakistanais ont effectué un tir d'artillerie de campagne et de mortiers contre une position indienne dans un secteur situé à 6 miles au nord-est de Jhangar.

Secteur d'Akhnur

ix) Le 10 octobre 1965, à Mazri, une trentaine de soldats pakistanais ont été vus progressant vers un secteur situé à 4 miles au sud-ouest du pont de Balwinder.

x) Dans la nuit du 10 au 11 octobre 1965, des soldats pakistanais ont tiré 30 coups de fusil en direction des positions indiennes à partir d'un point situé à 4 miles à l'est-nord-est de Jaurian.

xi) Le 12 octobre 1965, des soldats pakistanais ont été vus dressant des réseaux de barbelés, posant des mines et occupant de nouvelles positions défensives dans un secteur situé à 6 3/4 miles à l'ouest-nord-ouest d'Akhnur.

PENDJAB

Secteur de Lahore

xii) Le 10 octobre 1965, des éléments pakistanais ont tiré quelques rafales de mitrailleuse pendant dix minutes à partir d'un secteur situé à 3 miles à l'est de Khem Karan.

xiii) Dans la nuit du 10 au 11 octobre 1965, des soldats pakistanais ont été vus creusant de nouveaux retranchements sur la rive orientale du canal d'Ichhogil, dans un secteur situé à 3 1/2 miles à l'ouest de Hudiar. D'autres ont également été vus posant des mines et installant des chevaux de frise le long du canal d'Hudiar.

xiv) Dans la nuit du 10 au 11 octobre 1965, des soldats pakistanais ont dressé des barbelés sur la rive orientale du canal d'Ichhogil dans un secteur situé à 2 1/2 miles au sud-sud-est de Jallo.

xv) Le 12 octobre 1965, à 17 h 5, des éléments pakistanais ont déclenché un tir d'artillerie, de chars et de mitrailleuses en direction du secteur de Syphon situé à 2 1/2 miles au sud de Barki. Des observateurs des Nations Unies se sont rendus sur les lieux pour faire une enquête.

xvi) Le 12 octobre 1965, à 12 h 10, un avion d'observation pakistanais a survolé le secteur de Burj, à 6 miles à l'ouest de Khalra, occupé par les troupes indiennes.

Secteur de Fazilka

xvii) Le 10 octobre 1965, des éléments pakistanais ont déclenché un tir d'armes légères contre des postes de police indiens dans un secteur situé à 6 miles au nord-ouest de Jalalabad.

xviii) Le 10 octobre 1965, des éléments pakistanais ont incendié des jhuggies (huttes) dans le village de Churianwala, à 6 miles au sud-ouest de Fazilka. On a vu une épaisse colonne de fumée s'élever au dessus du village.

xix) Le 11 octobre 1965, des éléments pakistanais ont déclenché un tir de fusils-mitrailleurs contre les troupes indiennes dans deux secteurs situés respectivement à 2 miles au nord-est et à 2 miles à l'est de Chananwala.

RAJASTHAN

xx) Le 10 octobre 1965, de 16 heures à 17 heures, des éléments pakistanais ont tiré des coups de feu isolés à partir de Rodge, à 4 miles à l'ouest de Kelnor, en direction de Kacebe-ke-Dani, à environ 6 miles au nord de Kelnor.

Des plaintes en violation du cessez-le-feu ont été ou sont déposées pour tous ces incidents.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

Le représentant permanent de l'Inde auprès
de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) G. PARTHASARATHI

